

La fiche technique

C'est un document réalisé par l'équipe technique de l'artiste et joint au contrat d'engagement.

Elle indique le type de matériel son, lumière et plateau à fournir par l'organisateur, les temps de montage et répétition nécessaires, ainsi que les besoins en personnel.

En général, lorsqu'un organisateur achète un spectacle, il s'engage à mettre à disposition de l'artiste les moyens techniques et humains demandés par cette fiche technique. En cas de manquement important, l'artiste pourrait annuler sa représentation et conserver son cachet. Attention donc à la complexité technique des spectacles que l'on souhaite programmer. Le programmateur doit demander au responsable technique de la salle si tel ou tel spectacle pressenti peut se produire dans leur lieu, ou si une adaptation est possible et à quel coût.

Les moyens techniques à fournir

Ce sont les **moyens souhaités par l'équipe technique** de l'artiste.

Bien souvent ces moyens peuvent être adaptés aux lieux et des équivalences entre différents produits peuvent être utilisés.

Avant de louer à la lettre le matériel demandé, il est indispensable de **prendre contact** avec un responsable technique de l'artiste pour discuter des compromis possibles et lui donner des précisions sur la salle où se produira le spectacle.

La fiche technique SON comprend généralement :

une liste des besoins matériel (son - backline...)

une liste des besoins humains : nombre et qualification des techniciens (assistants, régisseurs façade et retours...)

un plan d'implantation scénique

une liste de câblage des micros et lecteurs

un planning de travail

la liste des contacts techniques

Ces éléments permettent à la structure d'accueil de préparer au mieux l'installation et l'accueil des artistes et techniciens.

Exemple de plan de scène

